

BITPANDA CARD

CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS

VERSION 2.0.0, DATÉE DU 1 AVRIL 2025

1. Introduction

- 1.1. **Champ d'application.** Les « Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card » suivantes définissent les conditions supplémentaires applicables lors de votre utilisation de la « Bitpanda Card ».

En plus des dispositions énoncées dans ce document, les dispositions générales du « Contrat d'utilisation » et les « Conditions relatives aux E-Tokens » s'appliquent à votre utilisation de la « Plateforme Bitpanda ».

- 1.2. **Partie contractante.** Le contrat relatif à la Bitpanda Card est conclu entre vous et « Bitpanda GmbH ». Ces Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card annulent et remplacent les conditions existantes entre vous et Bitpanda GmbH en ce qui concerne la fourniture des Services de la Bitpanda Card.

Bitpanda GmbH est responsable et votre contrepartie pour tous les services liés aux E-Tokens (actifs cryptographiques) et, plus spécifiquement dans le cadre de ces conditions, lorsqu'ils sont un Actif de paiement tel que décrit ci-dessous.

Bitpanda Payments GmbH est responsable et agit en tant que fournisseur de services pour tous les services liés à la Monnaie électronique sur la Plateforme Bitpanda, y compris votre Wallet de Monnaie électronique associé. Plus précisément, ces conditions s'appliquent lorsque la Monnaie électronique est classée comme un Actif de paiement, lorsque la Monnaie électronique est émise et créditée sur votre Wallet de Monnaie électronique, transférée ou échangée contre des fonds et lorsque des fonds sont transférés vers et depuis l'Émetteur de la Carte sur la base de vos instructions.

Bitpanda Financial Services GmbH est le responsable et votre fournisseur de services pour tous les services relatifs aux A-Tokens sur la Plateforme Bitpanda et, plus spécifiquement dans le cadre de ces conditions, lorsque les A-Tokens (ou d'autres instruments financiers) sont un Actif de paiement.

Ces entités sont désignées sous le nom de « Bitpanda » dans les présentes Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card.

- 1.3. **Partenariat avec l'Émetteur de la Carte.** La Bitpanda Card est proposée en partenariat avec Transact Payments Malta Limited « TPML », une société constituée à Malte dont l'adresse est Vault 14, Level 2, Valletta Waterfront, Floriana, FRN 1914, numéro d'enregistrement 91879 et qui est agréée par l'Autorité des services financiers de Malte en tant qu'établissement de monnaie électronique (« Émetteur de la Carte »).

TPML est responsable de l'émission de la Bitpanda Card et est membre du système de cartes Visa, ce qui permet à votre Bitpanda Card de fonctionner comme une carte de débit Visa.

Bitpanda GmbH n'est pas l'émetteur de la Bitpanda Card et ne détient pas non plus de Monnaie électronique en relation avec le compte de la Bitpanda Card.

Bitpanda GmbH ne mène pas d'activités réglementées dans le cadre de la directive européenne PSD2 lorsqu'il fournit les services de cartes. Au lieu de cela, la société facilite l'utilisation d'un Gestionnaire de programme et de services spécifiques liés à la Bitpanda Card, y compris le traitement des demandes des utilisateurs pour commander la carte auprès de l'Émetteur de la Carte, responsable des activités de paiement réglementées. Le rôle de Bitpanda consiste notamment à fournir une assistance à la clientèle, à gérer les interactions avec les clients liées à la Bitpanda Card, à superviser les processus d'intégration des clients, à fournir des informations et des conditions pertinentes, à documenter le consentement de l'utilisateur et à se charger de la réception et du traitement des dépôts préalables aux litiges (gestion des litiges). Ces activités contribuent à la fonctionnalité de la carte mais ne sont pas considérées comme des services de paiement réglementés dans le cadre de la directive européenne PSD2.

- 1.4. Lors de l'enregistrement ou de l'activation de votre Bitpanda Card, vous devez explicitement accepter les conditions générales supplémentaires de l'Émetteur, le « Contrat du titulaire de Carte TPML », afin d'utiliser la Bitpanda Card. Pour plus de détails sur la manière dont TPML traite vos données personnelles, veuillez vous référer à sa politique de confidentialité disponible à l'adresse suivante <https://transactpay.com/privacy-policy/>. Dès réception de votre Bitpanda Card, vous devez l'activer sur la Plateforme Bitpanda.
- 1.5. **Conflits entre les Conditions.** En cas de conflit entre le Contrat d'utilisation, d'autres « Conditions d'utilisation des produits » et les présentes Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card, ces Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card prévaudront pour la fourniture de services concernant la Bitpanda Card. En cas de conflit entre les Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card et le Contrat du titulaire de Carte TPML, le Contrat du titulaire de Carte TPML prévaudra.
- 1.6. **Définitions.** Les « Définitions » auront le sens qui leur est attribué à l'Annexe I de ces Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card (*Définitions*).

2. **Actifs de paiement**

2.1. Vous pouvez lier jusqu'à deux « Actifs pris en charge » de votre choix à votre Bitpanda Card pour financer des transactions à l'aide de votre Bitpanda Card. L'Actif pris en charge par défaut lié à votre Bitpanda Card est appelé « Actif de paiement principal » (par exemple, l'E-Token Wallet pour Bitcoin). L'Actif secondaire pris en charge, qui n'est utilisé que comme solution de repli si le solde de l'Actif de paiement principal est insuffisant, est appelé « Actif de paiement de secours » (par exemple, votre E-Token Wallet pour Ethereum). Ensemble, l'Actif de paiement principal et l'Actif de paiement de repli sont désignés comme les « Actifs de paiement ».

2.2. Si vous avez sélectionné votre Wallet de Monnaie électronique comme Actif de paiement et opté pour CashPlus, vous autorisez Bitpanda à vendre vos actifs investis dans CashPlus, le solde de Cash Plus résultant étant débité pour la transaction par carte. Votre Actif de paiement principal ne doit pas être constitué exclusivement ou principalement de votre Wallet de Monnaie électronique.

3. Procédure de paiement et de transaction

3.1. **Solde suffisant.** Les transactions par carte ne sont acceptées que si vous disposez d'Actifs de paiement suffisants pour couvrir le montant total de la transaction. Vous devez vous assurer que vous disposez de suffisamment d'actifs pour chaque transaction que vous autorisez (y compris suffisamment de fonds pour couvrir les frais applicables). Si un paiement dépasse la valeur de votre Actif de paiement principal, le montant total sera déduit de l'Actif de paiement de repli uniquement. Cela permet d'éviter les échecs de transaction.

3.2. **Solde insuffisant.** Si ni la valeur de votre Actif de paiement principal ni la valeur de votre Actif de paiement de repli ne sont suffisantes pour couvrir les coûts de la transaction par carte (y compris les frais), la transaction sera annulée et votre Bitpanda Card sera refusée.

Dans certaines circonstances, en raison de limitations techniques extérieures à la Plateforme Bitpanda, les transactions autorisées effectuées avec votre Bitpanda Card peuvent être exécutées sans solde suffisant. Dans ce cas, vous êtes responsable du montant total (y compris les frais éventuels) de cette transaction par carte et devez rembourser ce montant dans les plus brefs délais.

Si, pour une raison quelconque, une transaction par carte est effectuée mais que le montant est supérieur au solde de votre compte, vous devez immédiatement transférer suffisamment d'actifs sur votre Compte jusqu'à couvrir le solde négatif. Nous nous réservons le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour récupérer la différence, y compris une action en justice.

3.3. Toutes les transactions effectuées avec votre Bitpanda Card le seront en euros.

3.4. Si vous avez lié un Actif pris en charge autre que de la « Monnaie électronique » libellée en euros en tant qu'Actif de paiement pertinent, chaque fois que vous utilisez votre Bitpanda Card (c'est-à-dire que vous effectuez un paiement dans

un point de vente ou un retrait dans un distributeur automatique de billets), la procédure suivante s'applique :

- (i) vous faites automatiquement une « **Offre** » pour recevoir le montant de Monnaie électronique pour couvrir le paiement prévu avec votre Bitpanda Card (y compris les frais) sur votre Compte en échange de la vente d'un montant équivalent de votre Actif de paiement à Bitpanda ;
- (ii) la Monnaie électronique reçue sera déduite (c'est-à-dire échangée contre de la monnaie fiduciaire (EUR)) de votre Wallet de Monnaie électronique sur la Plateforme Bitpanda pour régler votre paiement ; et
- (iii) les euros fiduciaires remboursés seront transférés à l'Émetteur de la Carte à titre de prépaiement pour couvrir votre transaction.

Pour éviter toute ambiguïté : si Bitpanda n'accepte pas votre offre, votre transaction par carte ne sera pas réglée et le paiement prévu sera refusé au point de vente.

3.5. Si l'Actif de paiement est de la Monnaie électronique, libellée en euros, le montant de Monnaie électronique requis sera déduit directement de votre Wallet de Monnaie électronique pour régler votre paiement conformément aux points (ii) et (iii) ci-dessus.

3.6. **Transactions résultant par un échec.** Si une transaction par Bitpanda Card échoue, vous recevrez une notification push (si vous avez activé les notifications push sur votre appareil) avec des instructions sur la façon de procéder. La plupart des transactions échouent en raison (i) d'une insuffisance de fonds, (ii) d'un dépassement des limites quotidiennes de la Bitpanda Card, (iii) d'un blocage de la Bitpanda Card pour d'autres raisons (telles que, mais sans s'y limiter : vous avez saisi un code PIN incorrect, votre Actif de paiement principal et/ou votre Actif de paiement de secours était en mode maintenance lors de l'initiation du paiement, un problème technique s'est produit du côté du commerçant, etc).

4. Frais

4.1. Vous trouverez un aperçu détaillé de tous les frais liés à votre Bitpanda Card ici <https://www.bitpanda.com/fr-xx/card>

Des frais supplémentaires, par exemple des frais de retrait aux guichets automatiques et des frais de change, peuvent s'appliquer.

4.2. Outre les frais liés à la Bitpanda Card, tous les frais de transaction applicables liés à la vente de votre Actif de paiement seront débités de votre Compte lors de la transaction par carte.

5. Pré-autorisation et chargement de la Bitpanda Card

5.1. La Bitpanda Card étant une carte de débit, veuillez noter que pour certains paiements et transactions (tels que les réservations d'hôtels ou de voitures de location ou tout autre type de dépôt), si votre transaction a été pré-autorisée,

vous n'aurez pas accès au montant bloqué des fonds jusqu'à ce que la transaction soit terminée ou, au plus tard, jusqu'à une période de 30 jours.

5.2. Cela signifie que la vente de l'Actif de paiement que vous avez choisi à la Monnaie électronique se produira simultanément au moment où votre transaction est préautorisée.

6. Limites

6.1. Certaines limites (telles que, mais sans s'y limiter, les limites de dépenses, les limites de retrait aux guichets automatiques, le nombre de transactions que vous pouvez effectuer dans un laps de temps donné) peuvent être appliquées. Les limites applicables changent au fil du temps et peuvent être consultées à l'adresse suivante <https://www.bitpanda.com/fr-xx/card>.

6.2. Ces limites peuvent changer et/ou être modifiées dans les cas suivants :

- (i) en cas de circonstances indiquant une détérioration de la situation financière du client, ou
- (ii) il existe un soupçon que les fonds sont utilisés de manière illégale, ou
- (iii) la modification est nécessaire pour protéger les intérêts du client, ou
- (iv) les modifications sont imposées par l'Émetteur de la Carte, le Gestionnaire du Programme ou les systèmes de cartes afin de refléter les changements dans leur évaluation des risques.

6.3. Pour plus de restrictions sur les transactions pour lesquelles la carte ne peut être utilisée, veuillez vous référer à la section 5.12 du Contrat du titulaire de Carte TPML.

7. Historique des transactions

Vous pouvez consulter l'historique de vos transactions en vous connectant à votre Compte.

Dans certaines circonstances, notamment en raison de problèmes techniques (par exemple, erreurs de transmission, changement dans la procédure d'autorisation), des divergences entre les transactions indiquées sur votre Compte et la transaction réelle effectuée avec votre Bitpanda Card peuvent se produire. Ces divergences seront corrigées dès que possible.

8. Remboursements et Programme de récompenses de la Bitpanda Card

8.1. Si vous recevez un remboursement en rapport avec une transaction par carte (par exemple, des dépôts de garantie retournés, des transactions annulées ou

des rétrocessions), ce remboursement, moins les frais éventuels, sera crédité sur votre Wallet de Monnaie électronique.

- 8.2. **Cashback.** Bitpanda offre une gamme d'avantages dans le cadre du Programme de récompenses de la Bitpanda Card et se réserve le droit d'ajuster, de modifier et d'annuler ces avantages au fil du temps. Pour chaque Transaction admissible que vous effectuez avec votre Bitpanda Card, vous pouvez être admissible pour recevoir une récompense par carte de débit (« **Cashback** ») sous la forme du même E-Token que celui utilisé pour la transaction, comme indiqué dans l'Annexe II de ces Conditions. Les « **Transactions admissibles** » sont les achats qui répondent aux critères d'admissibilité au Cashback et qui ne figurent pas parmi les transactions exclues à l'Annexe II.

Pour plus d'informations sur le Programme de fidélité Bitpanda, veuillez vous référer aux [Conditions de fidélité](#).

Si vous avez reçu des récompenses sous forme de Cashback pour des achats qui sont ensuite remboursés pour quelque raison que ce soit, vous nous accordez le droit de réclamer le Cashback précédemment émis.

9. **Changement de services**

Bitpanda se réserve le droit de modifier, de suspendre ou d'interrompre le produit ou ses caractéristiques, conditions, services associés, promotions et tarifs liés à la Bitpanda Card à tout moment pour des raisons objectivement justifiées. Bitpanda se réserve le droit d'arrêter l'émission de nouvelles cartes à tout moment et à sa seule discrétion.

Les avantages ou les cadeaux qui ont déjà été reçus (par exemple, les Cashbacks) ne peuvent pas être réclamés par Bitpanda au client.

10. **Sécurité**

- 10.1. **Perte ou vol.** En cas de perte ou de vol de votre Bitpanda Card et/ou des informations d'identification (par exemple le numéro de la carte de crédit, le code pin ou le code de validation de la carte) de votre Bitpanda Card, vous devez immédiatement bloquer la Bitpanda Card sur votre Compte Bitpanda et signaler sa perte ou son vol (selon le cas) sur la Plateforme Bitpanda, conformément à la section 11.2 du Contrat du titulaire de Carte TPML, ainsi qu'aux autorités compétentes.

- 10.2. **Mesures de sécurité.** Votre Bitpanda Card doit être utilisée avec précaution et les mesures de sécurité et précautions nécessaires doivent être appliquées. Vous ne devez jamais partager votre numéro de Bitpanda Card, CVV, code PIN ou codes SMS avec quelqu'un d'autre. Les membres du personnel de Bitpanda ne vous demanderont jamais votre CVV, code PIN ou code SMS (ni par téléphone, ni par e-mail, ni autrement). Vous seul êtes responsable de la sécurité et de la confidentialité de votre Bitpanda Card et de ses identifiants. Pour plus

d'informations sur la gestion et la protection de votre Bitpanda Card, veuillez vous référer à la section 7 du Contrat du titulaire de Carte TPML.

11. Suspension de la carte

Suspension. Bitpanda a le droit de suspendre ou de résilier les Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card, de bloquer les transactions ou de refuser de les traiter, ou vous pouvez être exclu de la réception de tout type de Cashback, si

- (i) nous soupçonnons raisonnablement que la sécurité de la Bitpanda Card a été compromise, ou
- (ii) nous soupçonnons raisonnablement que vous, ou un tiers, avez utilisé ou avez l'intention d'utiliser la carte par négligence grave ou à des fins frauduleuses ou illégales, ou
- (iii) vous êtes devenu insolvable ou la détérioration de votre situation financière met en péril votre capacité à respecter vos obligations de paiement, ou
- (iv) si les fonds disponibles sur votre Compte Bitpanda au moment d'une transaction ne sont pas suffisants pour couvrir le montant de la transaction et tous les frais et/ou taxes applicables, ou
- (v) il est établi que votre principal moyen de paiement est exclusivement ou principalement votre Wallet en EUR, ou
- (vi) vous avez enfreint les présentes conditions ou le Contrat du titulaire de Carte TPML de manière grave ou persistante, ou
- (vii) vous utilisez la Bitpanda Card d'une manière qui
 - (a) peut nuire à la Plateforme Bitpanda,
 - (b) peut engager la responsabilité de Bitpanda envers des tiers en raison de dommages, ou
 - (c) peut nuire à la réputation de Bitpanda.

Nonobstant ce qui précède, la section 10 du Contrat du titulaire de Carte TPML continuera de s'appliquer. Pour plus d'informations concernant la résiliation et la suspension, veuillez vous référer à la section 10 du Contrat du titulaire de Carte TPML.

12. Expiration. Votre Bitpanda Card expirera automatiquement cinq ans après sa date d'émission, et une carte de remplacement vous sera envoyée.

Annexe I

Définitions

Définition	Signification
Actif de paiement de repli	désigne l'Actif pris en charge secondaire lié à votre Bitpanda Card, qui sera utilisé si le solde de l'Actif de paiement principal sur votre Compte est insuffisant pour couvrir le paiement concerné.
Actif de paiement principal	désigne l'Actif pris en charge par défaut lié à votre Bitpanda Card.
Actifs de paiement	désignent les actifs utilisés pour financer les transactions par carte. Le montant de la transaction de l'actif sélectionné sera vendu et converti en solde pour la transaction.
Actifs pris en charge	désigne les actifs dans lesquels vous pouvez trader ou investir sur la Plateforme Bitpanda.
Bitpanda Card	désigne la carte de débit VISA émise par TPML. L'émission de la carte est soumise à des conditions supplémentaires décrites dans le Contrat du titulaire de Carte TPML .
Bitpanda GmbH	désigne Bitpanda GmbH, dont le siège social est situé au Stella-Klein-Löw Weg 17, A-1020 Vienne inscrite au registre du commerce du tribunal de commerce de Vienne, sous le numéro FN 569240 v.
Bitpanda Payments GmbH	désigne Bitpanda Payments GmbH, dont le siège social est situé au Stella-Klein-Löw-Weg 17, A-1020 Vienne, enregistrée au registre du commerce du tribunal de commerce de Vienne, sous le numéro FN 501412 x.
Cashback	désigne une récompense basée sur un pourcentage dans le cadre du Programme de récompenses de la Bitpanda Card. Il s'agit de la restitution d'un pourcentage spécifié du montant de la transaction d'une Transaction admissible sous la forme du même E-Token que celui utilisé pour la transaction. Le Cashback est crédité directement sur l'E-Token Wallet du client.
Compte	désigne le compte utilisateur que vous créez en vous inscrivant sur la Plateforme Bitpanda.

Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card	désigne le présent document.
Conditions d'utilisation des produits	se réfère à l'ensemble des conditions individuelles applicables à un produit spécifique, telles qu'elles figurent dans les documents juridiques spécifiques sur notre page dédiée à l'adresse suivante https://www.bitpanda.com/fr/legal .
Conditions relatives aux E-Tokens	signifie le document Conditions relatives aux E-Tokens, que vous pouvez trouver ici .
Contrat d'utilisation	désigne le document Contrat d'utilisation et toutes les Annexes et documents auxquels il est fait référence.
Contrat du titulaire de Carte TPML	désigne l'accord contractuel entre le client titulaire de la carte et TPML régissant l'utilisation d'une carte Visa Débit émise par TPML. Le Contrat du titulaire de Carte contient les Conditions d'utilisation de la carte Visa Débit Bitpanda ainsi que le Barème des frais et des limites.
Définitions	désigne les mots en majuscules utilisés dans les Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card avec une certaine signification, définie dans cette Annexe.
Émetteur de la Carte	désigne Transact Payments Malta Limited (« TPML »), une société constituée à Malte dont l'adresse est Vault 14, Level 2, Valletta Waterfront, Floriana, FRN 1914, et dont le numéro d'enregistrement est 91879, qui est l'émetteur de la Bitpanda Card.
Gestionnaire du Programme	désigne Marqeta, Inc., une société constituée et enregistrée aux États-Unis d'Amérique, dont le siège social est situé au 180 Grand Ave, 6th Floor, Oakland CA 94612.
Monnaie électronique	est définie dans la directive sur la monnaie électronique (directive (UE) 2009/110 « EMD ») et transposition au niveau national avec la loi autrichienne sur la monnaie électronique de 2010 (E-Geld Gesetz 2010, « E-GeldG 2010 ») comme une valeur monétaire stockée électroniquement représentant une créance sur Bitpanda en tant qu'émetteur dans le but d'effectuer des transactions de paiement sur la Plateforme Bitpanda.
Niveau BEST VIP	fait référence à un programme de fidélisation à plusieurs niveaux et aux niveaux respectifs d'avantages et de récompenses, tels que spécifiés dans les Conditions de fidélité.
Offre	désigne votre offre contraignante à Bitpanda de trader un Actif pris en charge. Chaque offre doit être soumise et confirmée conformément à

	la procédure d'offre définie dans le Contrat d'utilisation ou dans les Conditions d'utilisation des produits.
Plateforme Bitpanda	désigne la plateforme exploitée par Bitpanda, proposée en ligne ou par voie électronique, y compris l'application mobile et les API associées à cette plateforme ou application, permettant à l'utilisateur de trader ou d'investir dans les Actifs pris en charge.
Programme de récompenses de la Bitpanda Card	désigne un programme d'avantages associé à la Bitpanda Card, permettant aux clients admissibles de gagner des récompenses en pourcentage sur les Transactions admissibles, comme indiqué dans l'Annexe II de ces Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card.
PSD 2	fait référence à la directive européenne sur les services de paiement (Directive (UE) 2015/2366).
Token d'E-Money	Ce terme est défini dans le Règlement (UE) 2023/1114 sur les marchés des crypto-actifs comme un type d'actif cryptographique qui vise à maintenir une valeur stable en se référant à la valeur d'une monnaie officielle unique. Pour le grand public, il s'agit de stablecoins, qui sont liés à des devises fiat telles que l'USDC.
TPML	désigne l'Émetteur de la Carte.
Transactions admissibles	désignent les achats qui répondent aux critères d'admissibilité au Cashback et qui ne figurent pas parmi les transactions exclues à l'Annexe II.
Wallet de monnaie électronique	désigne un sous-wallet du Compte stockant la monnaie électronique émise.

Annexe II

Programme de récompenses de la Bitpanda Card

1. **Introduction.** Ce Programme de récompenses de la Bitpanda Card (« Annexe II ») fait partie intégrante des Conditions d'utilisation de la Bitpanda Card.
2. **Modification des Conditions de fidélité.** La présente Annexe II remplace et annule toutes les dispositions antérieures relatives aux Avantages liés à la carte (section 5, Annexe 1) dans les [Conditions de fidélité Version 4.0.0](#). En cas de divergence entre les Conditions de fidélité et la présente Annexe II, les conditions de la présente Annexe II prévaudront.
3. **Avantages du Programme de récompenses de la Bitpanda Card.** Les clients admissibles peuvent bénéficier des avantages suivants dans le cadre du Programme de récompenses de la Bitpanda Card :
 - 3.1. **Cashback.** Dans le cadre du Programme de récompenses de la Bitpanda Card, les clients reçoivent une récompense basée sur un pourcentage, appelée Cashback, sur les Transactions admissibles effectuées avec leur Bitpanda Card. Le Cashback est crédité directement sur l'E-Token Wallet du client sous la forme d'un Actif pris en charge qui a été utilisé pour la transaction.
 - 3.1.1. Le pourcentage de Cashback applicable est fixé à 1 % de toutes les Transactions admissibles et n'est plus déterminé par le niveau BEST VIP du client dans le cadre du Programme de fidélité Bitpanda.
 - 3.1.2. Le Cashback ne s'applique qu'aux Transactions admissibles, telles que définies par Bitpanda à sa seule discrétion. Les opérations suivantes ne sont pas considérées comme des Transactions admissibles et ne donnent donc pas droit à un Cashback :
 - (i) Toute transaction dans laquelle un Actif de paiement autre qu'un E-Token est utilisé.
 - (ii) Transactions effectuées avec n'importe quel Token de Monnaie électronique.
 - (iii) Les transactions effectuées à l'aide d'un Wallet de Monnaie électronique ou de tout autre Actif pris en charge disponible sur la Plateforme Bitpanda, qu'il soit désigné comme Actif de paiement principal ou comme Actif de paiement de secours.
 - (iv) Retraits aux guichets automatiques.
 - (v) Tout autre type de transaction que Bitpanda, à sa seule discrétion, considère comme non admissible au Cashback.

- 3.1.3. Les récompenses sous forme de Cashback sont susceptibles d'être modifiées à la discrétion de Bitpanda, et toute modification sera communiquée aux clients à l'avance.
- 3.2. **Avantages supplémentaires.** Bitpanda peut introduire de temps à autre des avantages supplémentaires liés à la carte. Ces avantages seront communiqués séparément et disponibles à l'adresse suivante <https://www.bitpanda.com/fr/card> pour examen, et peuvent être soumis à des conditions supplémentaires.
4. **Divers**
 - 4.1. Bitpanda se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin au Programme de récompenses de la Bitpanda Card à tout moment.
 - 4.2. L'utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Programme peut entraîner l'exclusion du bénéfice des avantages et/ou la suspension du compte.
 - 4.3. Bitpanda n'est pas responsable des pertes encourues en raison de retards, de changements ou de l'arrêt du Programme.
 - 4.4. La participation au Programme ne constitue pas un droit à recevoir des avantages.
 - 4.5. La présente Annexe II entre en vigueur dès son acceptation par l'activation de la carte.